

Economie

Brittany Ferries ambitionne d'exploiter des ferries volants

16/06/2021 04:12

Brittany Ferries ambitionne un nouveau mode de transport maritime rapide, durable et performant : Le Seaglider. À mi-chemin entre l'hydroglisseur et l'avion, ce système fonctionne avec l'effet de sol. Entièrement électrique, il a été inventé par la Start-up REGENT (Regional Electric Ground Effect Nautical Transport) basée à Boston aux États-Unis.

Le nouveau mode de transport, 100% électrique, se déplace comme un hydrofoil et vole comme un avion, tout en conservant le confort et la maniabilité d'un ferry.

Brittany Ferries a signé un accord de partenariat pour participer à la mise au point et au développement de Seagliders d'une capacité de 50 à 150 passagers naviguer entre le Royaume-Uni et la France d'ici 2028. REGENT prévoit que les premiers échanges commerciaux se feront sur des embarcations électriques plus petites à partir de 2025.

Un navire volant à 290km/h

Le principe du Seaglider associe la maniabilité des ferries à l'efficacité aérienne des aéroglisseurs et à la vitesse des avions. Ces « glisseurs » sur mer, qui pourraient relier les ports existants, devraient atteindre l'impressionnante vitesse de 290 kilomètres par heure.

A titre d'exemple, la traversée entre Cherbourg et Portsmouth pourrait se faire en 40 minutes seulement.

Les Seagliders fonctionnent en exploitant un concept bien connu des pilotes : l'effet du sol. Il s'agit d'un phénomène aérodynamique qui augmente la portance en comprimant une masse d'air sous ses ailes, comme le coussin d'air sous la jupe d'un aéroglisseur. Les Seagliders s'apparentent donc à un aéroglisseur doté d'ailes.

Après avoir quitté le port, le Seaglider s'élève sur ses foils, et en pleine mer il décolle sur son coussin d'air en volant à faible altitude, ce qui permet une navigation confortable au-dessus des vagues jusqu'au port d'arrivée, où il amerrit à nouveau sur ses foils. ce qui contribue au confort des passagers. En pleine mer, il s'élanche sur coussin d'air jusqu'au port d'arrivée. Des moteurs à l'hélice électriques sur les ailes fournissent une poussée suffisante pour décoller, et régulent le flux d'air nécessaire générant la portance suffisante pour le décollage et le vol.

Les Seagliders constituent donc un mode de transport très performant, capable de déplacer des charges relativement importantes sur de longues distances et à grande vitesse. L'énergie nécessaire est exclusivement fournie par des batteries électriques qui seront rechargées à quai. La sécurité est assurée par des systèmes de propulsion redondants, ainsi que par des radars de nouvelle génération permettant de détecter et de contourner automatiquement les obstacles en mer.

Un système de propulsion 100% électrique

L'entreprise affirme que son système de propulsion, 100 % électrique, est très vertueux car sans émission atmosphériques. Des ailettes soulèvent la coque, ce qui permet une navigation confortable sur les vagues. Des propulseurs montés sur les ailes fournissent une poussée suffisante pour décoller à basse vitesse, et des moteurs électriques régulent le flux d'air sur les ailes pendant le déplacement sur coussin d'air.

Brittany Ferries et REGENT sont conscients que de nombreux challenges technologiques pratiques et réglementaires restent à relever pour l'aboutissement de ce projet. Cependant, les deux entreprises estiment que la prudence ne doit pas être un obstacle au développement d'un concept prometteur qui a déjà une histoire dans les applications militaires et les navires de loisirs opérant sur le globe. Les deux entreprises espèrent la concrétisation d'une mise en service sur le transmanche et l'arrivée de Seagliders au sein de la flotte Brittany Ferries.

Comme la voiture électrique, le Seaglider est un véhicule écologique puisque la production d'électricité provient de sources renouvelables ; et grâce à l'efficacité inhérente au déplacement au-dessus de l'eau, il n'est pas nécessaire de réduire la vitesse pour contribuer à la réduction des émissions qui demeure d'une des conditions inhérentes aux moyens de transports maritimes traditionnels.

Crédit photo : DR

[cc] [Breizh-info.com](https://www.breizh-info.com), 2021, dépêches libres de copie et de diffusion sous réserve de mention et de lien vers la source d'origine